

**Vente aux enchères publiques en 1 seul lot, de biens et droits immobiliers sur la Commune de VIUZ EN SALLAZ (74250) consistant en un bâtiment à usage d'habitation Lieudit « chez Rollin », 119, Clos Rollin, cadastré Section D, n°s 3428 et 3430**

**Fixée au jeudi 4/3/2021 à 14h00, à l'audience de vente de Madame le Juge de L'Exécution, chargée des Saisies Immobilières près le Tribunal Judiciaire de Bonneville (74130), Palais de Justice, 18, Quai du Parquet**

A la requête de la SELARL Me Luc GOMIS, Mandataire Judiciaire, dont le siège est sis 5, Rue François Morel, 74200 THONON LES BAINS, agissant en sa qualité de liquidateur judiciaire de la SCI YUMA IZUMI, à ce désignée par jugement du Tribunal de Grande Instance de BONNEVILLE du 19/12/2018, ayant pour Avocat constitué la SELARL JURIS MONT BLANC, agissant par Me Christelle ABAD-PERNOLLET, sa co-gérante,

**DESIGNATION DES BIENS :**

Un tènement immobilier sis sur la Commune de VIUZ EN SALLAZ (Haute-Savoie), 119 clos Rollin, figurant au Cadastre de ladite commune à la section D, lieudit « Chez Rollin », sous les numéros 3428, pour une contenance de 8 a 38 ca, et 3430, pour une contenance de 2 a 55 ca, sur lequel est édifié un bâtiment à usage d'habitation, comprenant :

**Au rez-de-chaussée :**

- Un studio n° 1 en rez-de-jardin à gauche de l'entrée principale composé d'une pièce principale avec coin cuisine, mezzanine et salle d'eau avec W.C.,
- Un studio n° 2 composé d'une pièce principale avec coin cuisine, mezzanine et salle d'eau avec W.C.,
- Un sas entre le studio n° 1 et l'appartement, donnant sur une pièce située en sous-sol,
- Un appartement composé d'une pièce principale avec coin cuisine et coin hall, un dégagement, une salle de bains avec W.C., une salle d'eau, deux chambres, un espace dressing, un bureau et une cave,
- Un local chaufferie, accessible par l'extérieur,

**Au 1<sup>er</sup> étage :** un plateau, deux salles d'eau dont l'une avec W.C., et une chambre de bonne avec coin sanitaire.

le tout décrit dans le PV descriptif dressé par Me HUGON, Huissier de Justice, le 26/6/2017 annexé au cahier des conditions de la vente, déposé le 31/8/2017 au secrétariat-greffe du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74) sous le n°17/01039, où chacun peut en prendre connaissance.

**VISITE :** le vendredi 19/2/2021 de 14h à 15h par le Ministère de la SAS SAGE et Associés, Huissier

**MISES A PRIX : 50.000,00 € (Cinquante Mille Euros) avec faculté de baisse de quart en quart en cas de désertion d'enchères**

**OCCUPATION :** il résulte du PV descriptif établi le 26/6/2017 que Madame FOLLET occupe le studio n°1, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui ; les biens sont libres de toute occupation.

**ENCHERES :** En conformité de l'article R322-40 du Code des Procédures Civile d'Exécution, les enchères ne pourront être portées que par le Ministère d'un Avocat au Barreau de BONNEVILLE.

**RENSEIGNEMENTS :**

1 – au Greffe du service des saisies-immobilières du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (tél. : 04.50.25.48.00)